



Sinceny Infos

SEPTEMBRE 2024

Editorial



Chères sincenoises, Chers sincenois,

Après de longs mois pluvieux et maussades, l'été a fini par s'imposer avec des journées bien chaudes. L'arrivée de ces chaleurs a rimé avec vacances. Vacances bien méritées pour les travailleurs, pour tous les scolaires... Au passage, je félicite celles et ceux qui ont obtenu leur diplôme ou concours, du brevet au bac, sans oublier les étudiants qui vont entrer en études supérieures ou dans la vie active.

Aujourd'hui, toutes et tous ont repris le chemin du bureau, de l'usine... ou ont retrouvé les bancs de l'école.

Les pluies de ces derniers mois, conjuguées avec la chaleur, ont grandement favorisé le développement des pelouses et autres mauvaises herbes. À Sinceny, comme dans un très grand nombre de communes, malgré l'effort du personnel, nous n'arrivons pas à maîtriser toute la commune en même temps. Est-il besoin de rappeler, depuis le 1er Janvier 2017 et la loi « LABBÉ » l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires pour les collectivités. Les « ponts » du mois de mai, la

préparation de manifestations telles que : la kermesse des écoles, la fête communale, cantons...chante, les élections européennes et législatives...préparations assez chronophages, les congés réguliers ou pour maladie du personnel n'ont pas permis aux agents techniques de consacrer plus de temps au désherbage. Nous faisons au mieux pour rendre notre ville la plus agréable et accueillante possible. Pour que notre commune soit encore plus agréable il est regrettable qu'une grande partie de la population ne respecte pas l'arrêté municipal du 27 mai 1971, jamais abrogé par les maires qui se sont succédés, donc toujours en vigueur. Retrouvez le en intégralité page 7. Félicitations et encouragement à poursuivre pour les sincenois qui entretiennent leurs abords, mettant ainsi, également, leur habitation en valeur.

Continuons ensemble à aimer notre ville, à la rendre encore plus accueillante et à la faire grandir.

Une ville agréable pour accueillir de nouveaux habitants ou de nouveaux professionnels de santé avec l'extension de la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP). Les travaux vont démarrer très prochainement. La MSP est une grande chance pour la patientèle sincenoise et du chaunois. Elle est aussi une vraie source de fierté pour notre ville et pour la communauté d'agglomération, maître d'ouvrage, qu'il me faut encore une fois remercier, tout comme l'équipe qui la fait bien fonctionner.

Après une année 2023 exceptionnelle en gros travaux, l'année 2024 sera une année de transition. Comme chacune et chacun peut le constater chez soi, les charges d'électricité et de gaz, entre autres, ne cessent d'augmenter et viennent bien évidemment grever notre budget. Augmentations qui sont loin d'être compensées par les dotations de l'Etat. Pour autant, comme je l'ai fait depuis seize ans maintenant, je ne proposerai pas d'augmentation du taux des taxes communales avant la fin du mandat. Nous continuons et continuerons à gérer les finances communales au plus juste et nous sommes toujours mobilisés et déterminés à améliorer votre quotidien.

Considérons comme il se doit et avec justesse le mot : RESPECT. Respect du voisinage, des règlements et des règles du bien vivre ensemble mais aussi respect du code de la route : excès de vitesse en agglomération, feux tricolores ou STOP « grillés »... Attention, le policier et la gendarmerie veillent !

Continuons ensemble à être fier de notre ville comme nous sommes fiers de nos sportifs qui ont brillé aux jeux olympiques et paralympiques.

Bernard PEZET, Maire



Marché semi-nocturne

Rendez une petite visite au marché communal le vendredi 13 septembre de 16h30 à 20 h sur la place du 11 novembre 1918, bien connue sous le nom de place de l'église. Un apéritif sera servi aux visiteurs de 16h30 à 19h. D'avance, toutes nos excuses aux personnes privées de stationnement sur la place pendant quelques heures. Pour rappel, dès octobre, celui-ci se déroulera dans la salle des 15 setiers aux mêmes horaires, le 2ème vendredi de chaque mois.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

La chasse aux œufs



Le temps était quelque peu maussade en ce samedi de Pâques. C'est sur la place du Jeu de Battoir, à 11h, que le rendez-vous avait été fixé pour tous les gourmands de 2 à 11 ans. Trois espaces distincts ont permis à chacun de partir à la chasse aux œufs. Cette année, ce ne sont pas des friandises en chocolat qui avaient été cachées, mais des œufs en plastique, avec des gommettes de couleurs différentes, selon l'âge des enfants. Ces derniers devaient en rapporter 6 pour avoir un sachet garni. Les plus chanceux, qui ont trouvé l'œuf multicolore (1 par espace) ont eu une poule en chocolat (chez les petits) et un lapin en chocolat (chez les moyens et les grands). La pluie a malheureusement fait son apparition lors de la distribution.

La fête du muguet

Celle-ci a eu lieu au parc Saint-Lazare, sous un soleil radieux, et ce, dès le matin.

Le club amical et sportif (gym) avait organisé une marche. Vers 9h45, les habitants de Sinceny et ses environs sont partis sillonner les rues de la commune et découvrir ainsi l'historique du nom de certaines d'entre elles. A leur retour, tout le monde était ravi et a reçu un diplôme en souvenir et en remerciement de leur participation.



Le traditionnel cross a rassemblé une cinquantaine d'enfants, classée dans 3 catégories. Chacun d'entre eux a perçu une médaille, les gagnants de chaque tranche d'âge (fille et garçon) se sont vus remettre une coupe. La municipalité a convié toutes les personnes présentes à un vin d'honneur. Merci à Francis pour l'organisation de la course (parcours, balisage ...) et aussi à Régis pour son aide.

L'après-midi était festif, puisqu'à 14h, les spectateurs ont pu assister à une démonstration de zumba par **Tonic Life** ; à 15h, à un voyage avec **Gonimandé** au travers de musiques du monde ; à 16h, au concert de l'association musicale communale « **les Sol Id'Air** » et à 17h, Max Padawan, notre jeune chanteur sincenois a clôturé cet intermède sportif et musical.



Durant toute la journée, les visiteurs ont pu admirer d'une part, les magnifiques voitures de collection et discuter avec leur propriétaire mais aussi, d'autre part, les modèles réduits d'avions, d'hélicoptères de l'association « **les Faucheurs de Marguerites** ».

L'initiation au tir à l'arc par la **Compagnie d'Arc de la Fère** et à l'Airsoft par « **Task Force Cerberus** » de Campagne a attiré petits et grands. Un vif succès pour leur première présence ! La restauration et la buvette ont été assurées par l'**A.L.J. Nécreux** (club de foot).

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles présents, pour leur gentillesse, leur dévouement, sans qui cette fête, n'aurait pas été une réussite.

Fête des Mères et accueil des nouveaux arrivants

Le Samedi 25 Mai, la salle de la mairie était pratiquement comble pour recevoir les nouvelles mamans et leur bébé, mais également les nouveaux habitants. Chacun des invités s'est vu remettre un cadeau et tout le monde s'est réuni autour du pot de l'amitié. Un moment toujours agréable, chaleureux, qu'on aime partager.



La Fête Communale

Cette dernière a démarré le samedi après-midi avec le cortège (de la mairie vers la place du Jeu de Battoir) des vélos fleuris des enfants qui s'étaient inscrits pour le concours, précédés des musiciens « **Les Sol Id'Air** ». Les parents, grands-parents et des élus les ont accompagnés. Après l'inauguration, la remise des diplômes et cadeaux aux participants du concours, chacun a pu se désaltérer.



Vers 20h45, sur le parking de la salle polyvalente, le spectacle a débuté avec Jacques ALBERT, humoriste, magicien et ventriloque puis Claude ARÉNA, sosie officiel de Mike BRANT. Le public l'a accompagné durant sa prestation, car même, près de 50 ans après la disparition de l'artiste, ses chansons demeurent intemporelles.

A 23h, une foule nombreuse s'était massée dans l'enceinte du complexe sportif pour admirer le magnifique feu d'artifice.

La Fête Nationale

Comme le veut la tradition, elle a commencé à 11h, sur la place de l'Église, par la cérémonie patriotique puis s'est poursuivie à 15h, sur la place du Jeu de Battoir où les familles qui sont venues ont pu profiter des jeux en bois, du chamboule-tout, de la pêche aux canards ... avec en récompense quelques petits lots. A 16h, c'est Micky, le clown magicien qui a enchanté « les petites têtes blondes » et leurs parents par ses tours de magie. Après sa prestation, très applaudie, des boissons et des gâteaux ont été servis à tous.

N.DEMILLY



Programme des prochaines manifestations



- **Samedi 12 et Dimanche 13 Octobre 2024: Biennale de la Faïence de Sinceny, salle polyvalente**
- **Lundi 11 novembre 2024: Cérémonie patriotique, place de l'église, à 11h**
- **Dimanche 17 novembre 2024: Bourse aux jouets, salle polyvalente de 10h à 18h**
- **Samedi 14 et Dimanche 15 décembre 2024: Marché de Noël salle polyvalente et salle des 15 setiers**
- **Samedi 21 décembre 2024: Distribution des colis du CCAS**
- **Samedi 11 janvier 2025: Vœux du Maire, salle polyvalente à 18h30**
- **Dimanche 26 janvier 2025: Repas du CCAS, salle polyvalente**



LA JEUNESSE

Accueil de loisirs A.L.S.H

Sur l'année 2024, nous avons organisé une semaine d'A.L.S.H pendant les petites vacances : hiver et printemps.

Cette fréquentation est constante, nous avons eu 28 enfants inscrits dont 10 enfants en demi-journée et 18 enfants en journée complète avec cantine.

Le thème d'avril a été « LE PRINTEMPS »

Chaque jour, des activités variées étaient proposées plutôt manuelles le matin et des sorties l'après-midi.

Il y a eu une plus grande sortie organisée sur la journée avec pique-nique le jeudi 25/4 à la ferme du souchinet.



L'été à Terqnier

Nous sommes toujours attentifs à proposer aux familles sincenoises des solutions quand celles-ci travaillent ou même pour donner aux enfants une évasion et une période de vacances à la base de LA FRETTE.

Cette année encore les enfants ont bénéficié des tarifs appliqués aux Ternois aux mois de juillet et août.

Toujours par soucis d'aide aux familles sincenoises, en plus de l'aide financière, nous avons encore réussi à mettre en place le transport pour emmener les enfants sur les deux sites d'accueil : à l'Odyssée pour les grands et à la maison de la petite enfance pour les plus petits. Compte tenu des difficultés rencontrées cette année, il n'est pas sûr de reconduire ce service l'an prochain.



La rentrée scolaire 2024-2025

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous les élèves et à leurs enseignants qui a débuté ce 2 septembre sous un très beau soleil.

Les effectifs sont en légère baisse : 112 élèves à l'école élémentaire et 59 élèves à l'école maternelle.

Madame MARTIN assure la direction de la maternelle avec 3 classes :

- Madame DEMAILLY en classe de PS/MS (20 élèves)
- Madame MARTIN en classe de MS/GS (21 élèves)
- Madame MIGNOT en classe de GS (18 élèves)

Monsieur ODIOT assure la direction de l'école élémentaire avec 5 classes :

- Madame HOUDELET en classe de CP (21 élèves)
- Monsieur PARMENTIER en classe de CP/CE1 (24 élèves)
- Madame PROIX en classe de CE1/CE2 (24 élèves)
- Madame CANDOTTO en classe de CM1/CM2 (23 élèves)
- Monsieur ODIOT et Madame BRUNETEAU en classe de CM2 (20 élèves)

Comme nous vous l'avions annoncé lors du Conseil Municipal, la compétence scolaire sera reprise par la communauté d'agglomération Chauny-Terqnier-La Fère dès le 1^{er} Janvier 2025.

La partie A.P.S du matin et du soir ainsi que la cantine restent organisées par la commune.

Espace Numérique

Vous avez quelques lacunes en informatique ou quelques difficultés à remplir certains dossiers, alors la solution se trouve à l'espace numérique, situé dans le PEJ au complexe sportif. Sébastien vous y attend tous les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, uniquement sur rendez-vous au 03.75.30.00.15. Vous pouvez venir avec votre ordinateur portable, tablette ou même smartphone... On pourra, par exemple, vous installer quelques applications parfois bien utiles. Alors, n'hésitez pas.

Médiathèque

Vous aimez lire ; alors, n'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque, située rue Ch. Bégard. Pas moins de 4000 livres, romans, BD ou autres revues y sont disponibles.

Pour rappel, l'inscription est gratuite.

En réseau avec celles de Condren et Tergnier, cela vous permet de retirer ou ramener vos livres dans l'une des trois. Pas disponible à Sinceny, celui que vous recherchez l'est peut-être à Condren ou Tergnier. Si c'est le cas, on peut l'acheminer vers Sinceny.

N'hésitez pas non plus à participer aux ateliers proposés par Coraline. De plus, vous pourrez admirer quelques faïences, vitrine de notre patrimoine culturel.

Pour tout renseignement: Tel: 03.23.39.82.15 ou mediathequedesinceny@orange.fr



Fin de l'année scolaire 2023/2024....

Comme chaque année, nous n'avons pas oublié le traditionnel rendez-vous à la mairie où nous avons accueilli les enfants qui rentrent en classe de CP et les grands qui vont aller au collège. Cette année, ils se sont vus offrir encyclopédie, dictionnaire anglais, dictionnaire des débutants.



Transports

Depuis février, le réseau TACT devenu Lynéo a renforcé la desserte vers Chauny. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 7 trajets Aller-Retour qui vous sont proposés quotidiennement. Le transport à la demande a aussi été renforcé avec une grosse amplitude pour les personnes qui travaillent tôt ou finissent tard. Tous les renseignements, horaires et/ou tarifs, au 03 23 40 27 90 ou sur le site : www.bus-lyneo.fr



Sinceny : Vers une commune plus propre et respectueuse de l'environnement

Entretien des trottoirs et des caniveaux : la sécurité avant tout. La sécurité et le confort de tous les usagers de la voie publique sont primordiaux. C'est pourquoi un programme d'entretien régulier des trottoirs et des caniveaux est mis en place. Ces travaux incluent le nettoyage, la réparation des surfaces endommagées et le désencombrement des caniveaux pour garantir un bon écoulement des eaux pluviales.

Entretien des cimetières : un lieu de mémoire respecté. L'entretien de nos cimetières est essentiel pour assurer un cadre paisible et respectueux pour les familles. Nos équipes travaillent activement à maintenir ces espaces en bon état, en veillant à leur propreté et à leur aménagement. Nous souhaitons que nos cimetières soient des lieux de recueillement où chacun puisse se souvenir de ses proches dans la sérénité.

Entretien des bâtiments communaux : Un entretien régulier des bâtiments communaux, qu'il s'agisse de la mairie, des écoles, de la salle polyvalentes, du PEJ ou des équipements sportifs inclut des réparations diverses, des travaux de peinture et le nettoyage des abords. Ces actions visent à offrir des lieux agréables et sécurisés pour tous les usagers.

N'oublions pas les peintures routières (Stop, passages piétons...).

Fin d'utilisation des produits phytosanitaires : Un choix écologique. Dans une démarche de préservation de l'environnement et de la santé de nos citoyens, la commune de Sinceny a respecté depuis 2017 la loi mettant fin à l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien de nos espaces verts et publics. Cela fait partie de notre engagement pour une gestion durable et respectueuse de la biodiversité.

Votre rôle est essentiel !

Nous vous encourageons à vous impliquer dans l'entretien de notre commune. Notre cadre de vie dépend de l'implication de chacun. Chaque geste compte, que ce soit en respectant les espaces publics, en ramassant les déchets ou en participant à des actions de nettoyage. Ensemble, nous continuerons à faire de Sinceny un lieu où il fait bon vivre.

J-L.XAVIER

DEPARTEMENT DE L'AISNE
ARRONDISSEMENT DE LAON
MAIRIE
DE
SINCENY



- ARRÊTE MUNICIPAL -

Nous, Maire de la commune de SINCENY,
(Vu) l'article 97, paragraphe 1er du Code de l'Adminis-
tration communale,

Vu les articles 94 et 97 de la Loi du 5 avril 1884,

Considérant que l'entretien de la voie publique doit être dans un état constant de propreté et un moyen efficace pour assurer la salubrité publique,

ARRÊTE

ARTICLE 1er - Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer une fois par semaine la voie publique devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, etc.

Ce balayage comprendra le trottoir et le caniveau, ils seront tenus en outre de désherber.

ARTICLE 2 - Les herbes et balayures seront enlevées par les riverains et ne devront en aucun cas empêcher les écoulements d'eau.

ARTICLE 3 - Toutes infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément à la Loi.

ARTICLE 4 - Monsieur le garde-champêtre appariteur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté sera soumis au visa de Monsieur le Préfet de l'Aisne, et ne deviendra définitif qu'après approbation.

En mairie le 27 mai 1971

Le Maire,

Y. BERTRAND

PREFECTURE DE L'AISNE



27 mai 1971

INFORMATIONS MUNICIPALES

LA MAIRIE



Le secrétariat est ouvert :

Lundi : 8h30 – 12h00

Mardi et jeudi : 13h30 – 17h00

Mercredi et vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Courriel : mairie.sinceny@orange.fr

Téléphone : 03.23.52.15.12

Adresse : Place du 8 mai 1945 02300 SINCENY

Toute l'information communale sur www.sinceny.fr

Recensement de la population



La campagne de recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

Ce recensement est très important pour la commune. De sa qualité dépend le calcul de la population légale prise en compte pour déterminer la participation de l'État au budget, ainsi que les statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements (âge, diplôme, nombre de pièces..).

Depuis le dernier recensement, la réponse par internet au questionnaire a fortement progressé.

Nos agents recenseurs seront munis d'une carte. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

Nuisances sonores

Eu égard aux réclamations, il semblerait que bon nombre de sincenois aient oublié les règles sur les nuisances sonores. Il est donc bon de les rappeler aujourd'hui pour favoriser et renforcer le bien vivre ensemble.

QUELQUES RAPPELS POUR LE « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Pour les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage bruyants, veuillez respecter les horaires suivants : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. (Arrêté Préfectoral)

Merci de faire attention à ce que les chiens ne gênent pas le voisinage par leurs aboiements intempestifs. Propriétaires, tenez les en laisse et évitez qu'ils ne divaguent ; ils peuvent causer des accidents ou attaquer d'autres chiens. Merci également de ramasser leurs déjections.

Ne sortez pas vos poubelles trop tôt et ne les laissez pas trop longtemps sur les trottoirs.

ETAT-CIVIL



Naissances

BOITIEUX Roméo	le 02 Février 2024
AUBERT Elliott	le 19 Mars 2024
CATOIRE MARCHANDOT Lyam	le 24 Mars 2024
DEMARLE CAUDRON Aëden	le 24 Mars 2024
DEZ Esteban	le 08 Mai 2024
LESCOT Mya	le 21 Mai 2024
HOMBERT Tom	le 03 Juin 2024
FIRMIN Théo	le 27 juillet 2024

Mariages

MICHEL Patrice et MAILLARD Laurence	le 03 Février 2024
PERRIN Teddy et COTRY Cindy	le 13 Avril 2024
DUBOIS Cédric et MARÉCHAL Marie	le 20 Avril 2024
FALAISE Jean-Louis et FROIDURE Graziella	le 04 Mai 2024
XAVIER Niels et FOURNIL Aurélie	le 13 Juillet 2024
DEGREMONT Anthony et LEFÈVRE Mélissa	le 20 Juillet 2024
GAUDEFROY Frédéric et GODET Angélique	le 10 Août 2024

Décès

LAMY Jean	le 04 Février 2024
ZBIKOWSKI Evelyne	le 07 février 2024
FRANQUET Cédric	le 28 Février 2024
HANNIER Marie-Françoise	le 06 Mars 2024
BELLEMEY Robert	le 08 Mars 2024
RODRIGUEZ PEREZ Wenceslao	le 11 Avril 2024
LEMOINE Thierry	le 21 Avril 2024
KIELTYKA Lila épouse BRIDEL	le 24 avril 2024
BOISARD Jean-Louis	le 21 Mai 2024
BAUDUIN Jean	le 11 Juin 2024
THIERRY Daniel	le 23 Juin 2024
DOMINIK Christine épouse LIBESSART	le 02 Juillet 2024
LAGANT Thierry	le 06 Juillet 2024
PETITNICOLAS Raymond	le 14 Juillet 2024
MARLIN Ghislaine	le 19 Juillet 2024
RODRIGUEZ Maria del Carmen épouse BEGARD	le 27 Août 2024